

PROJET INDUSTRIEL OU ACADEMIQUE

ECTS	Cours (h)	T.D. (h)	T.P. (h)	Stage (semaines)
27		27		16-24

Mention du master transmettant la fiche UE :	Biologie Végétale
Composante de gestion de l'UE :	Département Biologie - FST
Responsable de l'UE :	COMTE Gilles
Statut du responsable :	PR

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

L'objectif du stage est la confrontation des étudiants à une activité professionnelle faisant suite à leur formation. Selon le parcours de l'étudiant, le stage d'une durée de 4-6 mois s'effectue dans une entreprise (privée, publique ou parapublique) ou dans une structure de recherche (*e.g.* laboratoire) avec laquelle est signée une convention. Chaque stagiaire recherche son lieu de stage à partir d'une liste d'entreprises pré-sélectionnées ou de sujets proposés par les structures de recherche.

Lorsque le stage est effectué dans une entreprise, il est encadré par un tuteur universitaire (parmi les intervenants dans la formation ou les participants à l'Ecole Doctorale E2M2) et un professionnel de l'organisme d'accueil. Les stages dans les laboratoires de recherche sont encadrés par des chercheurs ou enseignants-chercheurs ayant proposé le sujet de recherche.

Le stage donne lieu à un rapport écrit et une soutenance orale. Les soutenances orales sont publiques (sauf mention contraire) et obligatoires pour tous les candidats afin qu'ils bénéficient des retours critiques. Les étudiants seront formés à la recherche bibliographique via des bases de données (Web of Science, NCBI et PUBMED), ainsi qu'à la gestion des références bibliographiques et à l'utilisation de logiciels de gestion (Mendeley, EndNote®, ...). Un enseignement consacré à une pratique déontologique en Science sera dispensé.

MUTUALISATION :

Si l'UE est mutualisée avec d'autres mentions de master, indiquez la liste de ces mentions.

-
-
-
-

